

Règlement du championnat de lancer de sapin.



Art.1 : Participation

La participation individuelle est gratuite mais l'inscription est obligatoire. La participation en équipe coûte 10 euros. (Ce prix comprend une carte de boissons d'une valeur de 10 euros.)

En s'inscrivant, le participant prend connaissance du règlement et l'accepte. L'organisation n'est en aucun cas responsable des dégâts personnels ou matériels qu'un participant causerait à lui-même, à des tiers ou à l'infrastructure prévue. La décision des arbitres est incontestable.

Art.2 : Catégories

Il y a 4 catégories de lanceurs : enfants, femmes, hommes et équipes. Un classement est établi par catégorie.

Un sapin spécifique sera attribué aux enfants, aux femmes et aux hommes, également lorsqu'ils font partie d'une équipe. Chaque lanceur de sapin est libre d'utiliser un sapin plus lourd que celui qui a été attribué à sa catégorie, mais pas un plus léger.

Une équipe comprend minimum 4 personnes, maximum 10 personnes. Les équipes doivent s'inscrire à l'avance. L'inscription est valable dès le paiement de la participation de 10 euros. (Une carte de boissons d'une valeur de 10 euros est comprise dans le prix de l'inscription.)

Art.3 : Nombre de tentatives de lancer

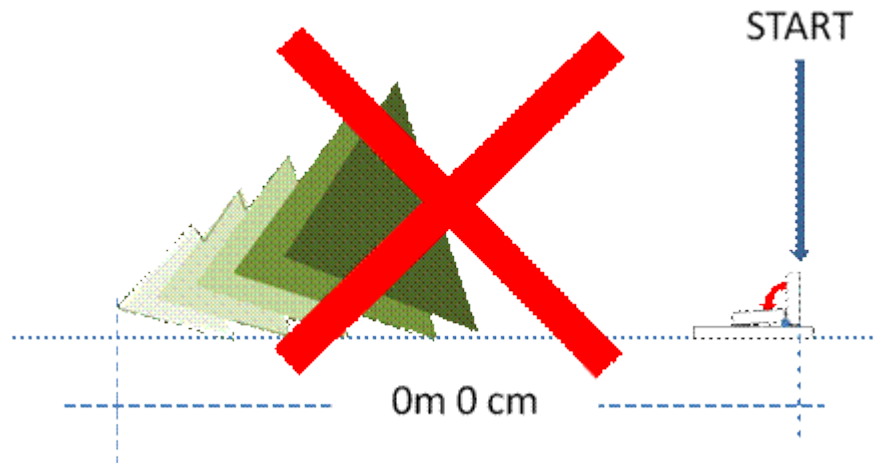
Chaque lanceur de sapin a droit à 1 tentative. Il ou elle peut d'abord s'exercer sur la piste d'essai, pour autant qu'il y ait la place et le temps de le faire.

Art.4 : Lancement valide

Un lancer n'est valide que si :

1. L'arbitre a donné son accord pour lancer.

2. La latte de départ n'est pas tombée et que le lanceur s'est arrêté devant la latte de départ.



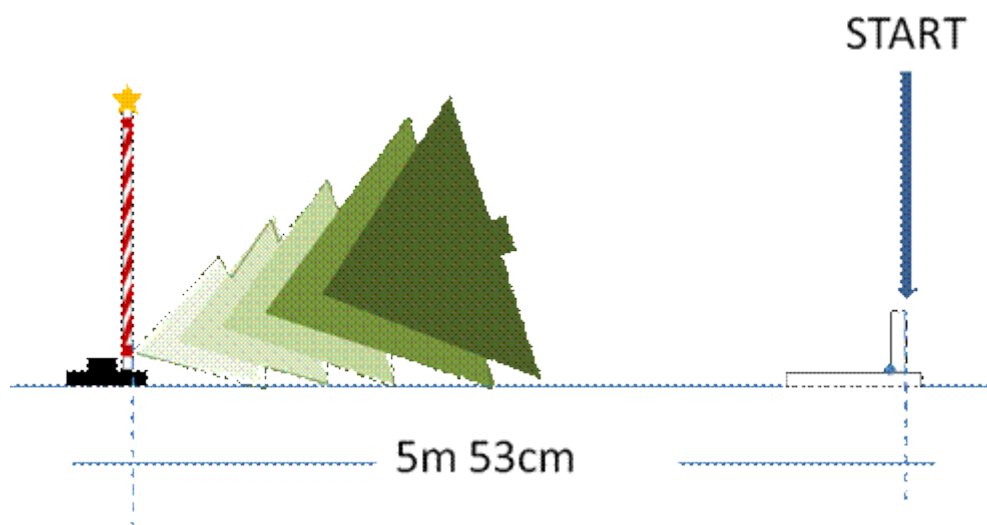
3. Le sapin atterrit plus loin que la latte de départ et dans la zone d'atterrissage. Si le sapin atterrit hors de la zone d'atterrissage, le lancer n'est pas valide.
4. Après la prise de mesure, le lanceur de sapin ramène le sapin vers la zone de départ.

Art.5 : Mesure

Un lancer valide est mesuré. La distance est exprimée en mètres et centimètres.

La distance est celle qui sépare la plaque de référence à la hauteur de la latte de départ et le point du sapin le plus éloigné après atterrissage et arrêt complet du sapin.

Afin de rendre la mesure possible, un piquet de position est utilisé pour marquer l'endroit où se trouve la partie la plus éloignée du sapin. Ensuite, le sapin est enlevé et la distance est mesurée jusqu'au piquet.



Art.6 : Classement

Un classement est établi après chaque lancer de sapin.

A la fin du championnat de lancer de sapin, le jury proclame les trois premiers lauréats par catégorie.